

RECOMMANDATIONS DE PRESENTATION DE VOTRE LIVRET 1

J'attire votre attention sur l'importance de ce livret 1 car il conditionne la recevabilité de votre demande de VAE.

La Commission Pédagogique ne vous recevant pas intuitu personæ, c'est sur le socle de compétences professionnelles (activités salariées ou bénévoles, continues ou discontinues) que vous allez apporter qu'elle déterminera son orientation.

N'hésitez donc pas à collationner un maximum de documents (Contrats de travail et avenants, relevés de carrière, bulletins de salaires, entretiens annuels d'évaluations, lettres de recommandations, arrêtés de nomination, fiches de postes ou de missions, copie des diplômes ou relevés de notes, publications, articles, enseignements ...) afin de renseigner au mieux la Commission.

Vous fournirez par ailleurs une lettre de motivations et un CV détaillé de trois pages mettant en évidence vos compétences professionnelles au regard des attendus du diplôme sollicité.

Les dossiers envoyés par courrier ne seront pas traités.

Le livret 1 doit être renseigné de façon dactylographiée et en aucune façon manuscrit.

Votre demande doit être envoyée par mail, de préférence zippée, avec les éléments suivants :

- Un dossier nommé "Administratif" qui comportera votre livret 1, CV, lettre de motivation, justificatif d'identité,
- Un dossier nommé "Parcours Académique" qui comportera tous les justificatifs de diplômes, attestations, formations internes/externes ...
- Un dossier nommé "Parcours Professionnel" qui comportera tous les justificatifs possible, contrats de travail, bulletins de salaires (le dernier de chaque expérience), avenants aux contrats, fiche de poste, fiche de mission, lettres de recommandations le cas échéant ...

Il s'agit ici d'une liste non exhaustive. Bien évidemment, vous pouvez compléter votre demande par tout document que vous jugeriez opportun.

Si votre dossier est trop "lourd", vous pouvez me l'envoyer via wetransfer sans souci.